



# L'INFORMATEUR

JOURNAL MUNICIPAL DE BAIE-SAINT-PAUL

## DISCOURS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JEAN FORTIN



Madame la Conseillère,  
Messieurs les Conseillers,  
Chères concitoyennes  
et chers concitoyens,

Même si la loi 122 dispense désormais les municipalités de présenter un discours sur leur situation financière, je veux néanmoins vous en tracer le portrait, faire un bilan de la dernière année et établir certaines perspectives pour 2018, tout cela à l'aube du prochain budget dont l'adoption est prévue le 19 décembre 2017.

### Aperçu de l'état des résultats au 31 décembre 2016

Avant de vous présenter les principales réalisations de l'année 2017, il m'importe de vous rappeler certains éléments significatifs des états financiers de l'année 2016.

Dans son rapport de vérification, la firme Aubé, Anctil, Pichette et Associés indiquait des revenus de 17 076 952 \$ et des dépenses de 16 162 254 \$. Après la conciliation fiscale, le surplus se chiffrait à 581 123 \$ au 31 décembre 2016. La Ville disposait donc d'un surplus libre accumulé de 864 518 \$, d'excédents sur le fonctionnement affectés de 646 093 \$, de fonds réservés de 418 445 \$ et de revenus reportés de 614 896 \$.

L'actif total de la Ville se chiffrait à 74 577 474 \$, en légère hausse par rapport à l'année 2015. La dette à long terme était de 38 514 000 \$, dont 961 000 \$ est à la charge du Gouvernement du Québec. La dette était en baisse de 397 000 \$ par rapport à l'année précédente et représentait 21,4 % des dépenses réelles de la Ville. Le ratio de la dette à long terme sur la richesse foncière de la Ville était de 3,9 %.

### Indications préliminaires sur les résultats de 2017

Nous pouvons déjà entrevoir cette année un léger surplus d'opération lié à une gestion rigoureuse des dépenses et à des revenus supérieurs à ceux anticipés.

L'année 2017 a été marquée par l'adoption de notre nouvelle vision de développement durable et de notre plan d'action s'échelonnant sur cinq ans. La Ville a par ailleurs appuyé de nombreuses initiatives locales que ce soit en développement économique, en tourisme, en culture ou encore en développement social et communautaire. La Ville a investi en support, tant financier que logistique, plus d'un demi-million de dollars, ce dont nous sommes très fiers puisque les résultats sont au rendez-vous.

De grands projets publics et privés ont vu le jour ou ont continué d'évoluer en 2017. Ces projets ont déjà et auront une forte incidence sur le développement de Baie-Saint-Paul. L'un de ceux-là est celui de Maison Mère pour lequel la Ville a investi argent et expertise, particulièrement en aménagement, afin de s'assurer d'un projet structurant et mobilisateur pour l'ensemble de la collectivité. Beaucoup de travail reste à faire, mais les résultats actuels sont très encourageants.

La Ville a accentué ses actions visant à améliorer la sécurité et la cohabitation des différents modes de transports : collaboration accrue avec les événements, dont par exemple Le Festif!, réalisation d'un plan de mobilité durable impliquant l'ajout et la réfection des trottoirs et traverses piétonnières, la réduction de la vitesse à 40 km/heure au centre-ville, les aménagements cyclables et autres.

En sécurité civile, nous avons élaboré un plan directeur d'intervention sur les berges de nos rivières que nous réaliserons au cours des prochaines années. En sécurité incendie, la Ville s'est dotée de son propre service de prévention et, conséquemment, a engagé une ressource nous permettant d'offrir le service aux autres municipalités de la MRC de Charlevoix. Une entente en ce sens devrait être signée dès le début de l'année 2018. Nous avons aussi vécu la première année de l'entente incendie avec la municipalité de Saint-Urbain. Les résultats sont très satisfaisants et nous amènent à réfléchir à d'autres types d'ententes du même genre au cours des prochaines années.

En voirie, nous avons complété l'asphaltage du chemin Sainte-Catherine et réalisé celui du chemin Saint-Jérôme et du secteur Saint-Benjamin menant à Saint-Placide. Nous avons aussi réalisé le déneigement de certaines rues privées en conformité avec notre politique.

En hygiène du milieu, nous avons mis à jour nos règlements sur l'eau potable, les rejets dans les égouts et les branchements de services municipaux. Nous continuons la mise à niveau des installations septiques hors du périmètre urbain. Nous avons réalisé un inventaire et pris des mesures pour nous assurer de la conformité de ces installations répondant aux exigences gouvernementales. La MRC de Charlevoix, responsable de la gestion des matières résiduelles, a distribué d'autres bacs bruns dédiés à la collecte des matières compostables. Presque tout le territoire de la Ville est désormais couvert pour cette collecte.

Du côté culturel, tout en continuant d'être au cœur du développement culturel de la Ville, nous avons fait l'acquisition, grâce à notre fonds découlant de notre

politique d'art public et à de généreux donateurs, de deux œuvres importantes, l'une à la bibliothèque et l'autre située entre l'hôtel de ville et le nouvel hôpital.

Nous avons aussi poursuivi la mise à niveau de nos différents bâtiments et de nos équipements autant en voirie, en incendie, qu'en loisir et culture.

### Orientations pour 2018

L'année 2017 a aussi été marquée par une élection. J'en profite d'ailleurs pour souhaiter la bienvenue à tous les élus. Le début de l'année 2018 en sera donc une à la fois de continuité de certains projets, tout en étant caractérisée par un certain renouveau.

Certains projets sont encore sur la table comme la mise à niveau de l'aréna et le projet de passerelle et de pavillon du Saint-Laurent. Le vieil hôpital fermant ses portes sera démolit : reparlerons-nous d'un projet de piscine?

Il nous faudra sûrement rediscuter de projets comme la réfection du secteur de la rue Leclerc, de l'asphaltage du chemin Saint-Laurent ou de la terrasse la Rémy et côte de la Chapelle, de l'amélioration de nos trottoirs et de nos pistes cyclables.

Il est évident que la Ville devra continuer d'appuyer le projet Maison Mère et de s'impliquer dans l'organisation des fêtes et événements qui ont des retombées importantes pour notre économie. Nous devons aussi évaluer notre partenariat au projet d'acquisition de l'école Thomas-Tremblay par le Musée d'art contemporain.

Pour assurer certains autres projets immobiliers, il nous faudra éventuellement prendre une décision en lien avec un troisième étang aéré des eaux usées de la ville et apporter certaines améliorations à notre réseau d'égout pour en augmenter la capacité. Nous devons le prévoir dans le prochain plan triennal.

Sur le plan de la protection incendie, une future entente de gestion partagée avec les autres municipalités par la Ville occupera nos discussions tôt en 2018 et des investissements en sécurité civile devront aussi être envisagés.

Par ailleurs, nous adopterons une politique d'information et de consultation publique, tel que la loi 122 le suggère. Cette politique, permettant un débat équilibré grâce à des processus favorisant l'expression de tous les points de vue et des divers intérêts en présence (citoyens, groupes de pression, spécialistes, etc.) encouragera les citoyens qui le désirent à prendre une part active à la vie publique.

Tout cela en respectant la politique financière que l'ancien Conseil s'était donnée et en maintenant un taux de taxes acceptable pour nos contribuables.

Voilà le défi qui attend votre nouveau Conseil à l'heure d'un nouveau rôle d'évaluation en hausse de 4 %, du jamais vu à Baie-Saint-Paul depuis les vingt dernières années. Pour relever ce défi, nous devons compter sur l'apport de toutes et tous : Conseil municipal, administration municipale, partenaires publics et privés de même que vous chers concitoyennes et concitoyens.

Aux trois nouveaux conseillers, Messieurs Michel Fiset, Michaël Pilote et Ghislain Boily, je souhaite un mandat rempli de belles réussites et vous assure de ma meilleure collaboration.

En terminant, je tiens à saluer le travail de Madame Thérèse Lamy et de Messieurs Gilbert Gaudreault, Luc A. Goudreau, Olivier Simard, Gaston Duchesne et Sébastien Perron pour leur disponibilité et leur participation active et positive au développement harmonieux de Baie-Saint-Paul. Ils ont su mettre leurs expériences et leurs talents dans la réalisation des projets pour le mieux-être de la collectivité. Je vous en remercie et souhaite à ceux qui nous ont quitté tout le succès possible dans leurs nouveaux engagements personnels ou professionnels.

Je veux aussi saluer l'excellent travail de monsieur Martin Bouchard à la direction générale; ses qualités de gestionnaire expérimenté et consciencieux sont un atout pour le conseil municipal.

Mes remerciements vont aussi aux employés-cadres et à tout le personnel pour leur engagement constant à servir les citoyennes et citoyens.

Je tiens également à souligner l'engagement de tous les bénévoles qui s'impliquent dans différents comités ou dans l'organisation d'activités sportives, de loisirs ou de culture. Vous êtes appréciés et porteurs de dynamisme pour notre Ville.

Merci à nos partenaires qui travaillent au sein d'organismes offrant des services de qualité à notre collectivité : la Commission scolaire de Charlevoix, le CIUSSS, Forum jeunesse, le Centre des femmes de Charlevoix, le Centre communautaire Pro-Santé, le Musée d'art contemporain de Charlevoix, la Coop de l'arbre, la COFEC, Le Festif!, les Petites Franciscaines de Marie, La Réserve de la Biosphère de Charlevoix et tous ceux et celles qui contribuent à améliorer notre qualité de vie.

J'adresse aussi des remerciements à nos partenaires de la MRC, maires et employés pour leur ouverture à un développement régional concerté, à nos députées provinciale et fédérale, Madame Caroline Simard et Madame Sylvie Boucher ainsi qu'à leurs collaborateurs.



### La rémunération des élus en 2017

	VILLE		MRC	
	Rémunération	Allocation	Rémunération	Allocation
Maire	37 951, 68 \$	16 476, 00 \$	4 413, 48 \$	2 206, 80 \$
Conseiller	9 079, 99 \$	4 535, 50 \$		

